



Signalez toute activité suspecte à un employé ou à un policier.

En cas d'urgence, respectez les consignes données par les membres du personnel.

Partagez ce message avec vos amis et votre famille.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne touchez pas et ne déplacez pas un objet suspect.
- Évitez d'utiliser un téléphone portable ou une radio.
- Éloignez-vous de la zone en respectant une distance de sécurité.
- Connaissez votre environnement.

Pour plus d'informations :

Département de la sécurité intérieure des États-Unis (U.S. Department of Homeland Security)/TSA
www.dhs.gov

Administration fédérale des transports (Federal Transit Administration)
Surveillance des transports (Transit Watch)
<http://www.fta.dot.gov/>



Homeland Security and Emergency Services

Counter Terrorism

Harriman State Office Campus
1220 Washington Avenue
Building 7A
Albany, NY 12226

www.dhSES.ny.gov/oct

« If You See Something, Say Something® » utilisé avec Autorité de transport métropolitain de la ville de New York (NY Metropolitan Transportation Authority).

if you
SEE
SOMETHING
SAY
SOMETHING®

(si vous voyez quelque chose, dites quelque chose)

Signalez toute activité suspecte à la ligne d'assistance téléphonique antiterrorisme de l'État de New York au

1 866 723 3697

Dans l'État de New York

1 888 692 7233

À New York

PROTÉGEZ NEW YORK



AVIATION GÉNÉRALE

Andrew M. Cuomo
Gouverneur



SACHEZ RECONNAÎTRE LES HUIT SIGNES DU TERRORISME

- 1. Surveillance :** une personne enregistrant, observant, photographiant ou surveillant de manière inhabituelle des activités, notamment à proximité d'infrastructures critiques.
- 2. Questions suspectes :** une personne cherchant des informations précises à propos de la main-d'oeuvre et du personnel, des installations ou encore des protocoles d'intervention et de sécurité sans avoir de raison apparente de connaître ces informations.
- 3. Mises à l'épreuve de la sécurité :** infractions à la sécurité ou tentatives d'intrusion pour tester le système ; peut comprendre plusieurs fausses alertes inexplicables ou la présence d'une personne prétendument perdue dans une zone sécurisée.
- 4. Financement :** transactions suspectes comme le paiement en liquide, le dépôt, le retrait ou le virement de sommes importantes ; contrebande de grosses sommes en espèces ; soupçon de fraude financière ; vente d'articles de contrebande ; ou organisme caritatif trompeur.
- 5. Acquisition de matériel :** achat, vol, perte ou constitution de réserves de matériel pouvant servir à organiser une attaque ; peut inclure des explosifs, des armes, des précurseurs chimiques, des ordinateurs, des plans, des cartes, des fausses cartes d'identité, des plans de sécurité, du matériel de formation, etc.
- 6. Individus suspects ne semblant pas à leur place :** individus ne semblant pas appartenir à la structure, ayant des comportements inhabituels ou détenant sans autorisation des uniformes, des accréditations ou des véhicules maquillés/volés/détournés.
- 7. Visite de reconnaissance ou répétition :** individus s'entraînant en vue d'une attaque ultérieure afin de déterminer le minutage d'une opération ainsi que les voies d'évasion possibles.
- 8. Déploiement de matériel :** installation d'équipement ou positionnement de personnel avant une attaque.

COMMENT POUVEZ-VOUS CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ?

- Connaissez les procédures habituelles.
- Soyez attentif(ve) à ce qui se passe autour de vous.
- Prenez au sérieux ce que vous entendez.

Si vous voyez quelque chose, dites quelque chose !
Signalez toute activité suspecte à la ligne antiterrorisme de l'État de New York au 1 866 723 3697. Tous les appels sont gratuits et resteront strictement confidentiels. Pour signaler une situation d'urgence ou une infraction en cours, appelez le 911.

Et maintenant, si vous voyez quelque chose, vous pouvez envoyer quelque chose !

« Si vous voyez quelque chose, envoyez quelque chose » permet à tous de prendre une photo ou des notes en cas d'activité suspecte et d'envoyer les informations au Centre de renseignement de l'État de New York (New York State Intelligence Center). Les informations transmises y seront analysées avant d'être envoyées aux autorités compétentes, le cas échéant. L'application, téléchargeable gratuitement sur iPhone et sur téléphone Android, contient également des informations sur les détails à rechercher et le moment où il convient de signaler une activité suspecte.



Téléchargez l'application en ligne à l'adresse :

www.NY.gov/SeeSendNY
ou utilisez votre téléphone pour lire le **code QR** ----->



DESCRIPTION D'UN COMPORTEMENT SUSPECT

- QUI avez-vous observé ?
- QU'avez-vous vu ? Soyez précis(e).
- OÙ avez-vous assisté à la scène ?
- QUAND avez-vous assisté à la scène ?
- EN QUOI est-elle suspecte ?

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UNE ACTIVITÉ SUSPECTE

- N'INTERVENEZ PAS personnellement.
- NE CONFRONTEZ PAS la personne concernée.
- NE RÉVÉLEZ PAS vos soupçons.
- NOTEZ autant de détails que possible.
- CONTACTEZ les autorités compétentes dès que possible.



ACTIVITÉS AÉROPORTUAIRES SPÉCIFIQUES AUXQUELLES VOUS DEVEZ ÊTRE ATTENTIF(VE)

- Des personnes qui prennent des photos, filment, prennent des notes côté ville et côté piste ou à proximité, y compris des change to agents de police, du personnel de sûreté ou des systèmes de surveillance.
- Des personnes sans badge SIDA qui vous posent des questions à propos de la sûreté relative aux zones sécurisées, stériles et zones d'opérations restreintes de l'aéroport.
- Toute tentative de dissimulation du visage pour éviter le personnel de l'aéroport ou les caméras de surveillance.
- Le port de vêtements inappropriés pour la saison (par ex. des vêtements épais et amples en été).
- Des personnes qui apportent ou essaient d'apporter des colis étranges dans ou à proximité des locaux.
- Toute tentative de dissimulation ou d'abandon d'objets (par ex. bagages, sacs, cartons, chariots ou appareils).
- Toute tentative par des personnes inconnues d'abandonner des effets ou des bagages côté ville et côté piste.
- Toute tentative d'accès à des zones restreintes, telles que les zones sécurisées, stériles et les zones d'opérations des compagnies aériennes, que ce soit à pied ou à bord d'un véhicule.
- Des divulgations indirectes à propos des opérations, du personnel et de la sûreté.
- Tout véhicule stationné sur les voies de circulation des départs et des arrivées qui ne réalise pas des activités de chargement ou de déchargement.
- Tout véhicule qui n'est pas autorisé à stationner dans les parkings VIP, l'aire de chargement ou à côté de la clôture de l'aéroport.
- Des personnes qui semblent nerveuses, mal à l'aise et évitent de croiser le regard.
- Des visites répétées dans le terminal, sans faire d'achats ou sans obtenir une carte d'enregistrement.